

# **Projet de redéfinition de la sectorisation des collèges du Nord Toulousain**

**Réunion de concertation  
Mercredi 11 septembre 2019  
au pavillon République  
du Conseil Départemental  
(collèges Jolimont, Les Chalets,  
Marengo, C. Nougaro à Toulouse)**

## **Compte-rendu**

# Introduction

**Environ 25 personnes** (parents d'élèves des écoles et des collèges, membres des équipes enseignantes, élus) ont participé à la réunion de concertation qui s'est tenue **le 11 septembre 2019 au Pavillon République du Conseil Départemental** de 18h à 20h, en présence des conseillers départementaux Madame Marie Claude Leclerc, Vice-présidente chargée de l'éducation, MM Jean-Jacques Mirassou, Jean-Michel Fabre et Madame Anne Boyer de même que M. Brevet, inspecteur d'académie, directeur académique adjoint de la Haute Garonne.

Cette réunion concernait les collèges de Jolimont, Les Chalets, Claude Nougaro et Marengo.

L'objectif de cette rencontre – qui s'inscrit dans la continuité de la démarche de concertation engagée en juin 2019 – était, après un rappel du contexte et des enjeux de la redéfinition de la sectorisation, de restituer les précédentes étapes de la concertation et de présenter les deux scénarios issus de cette démarche.

Après un accueil de Marie-Claude Leclerc, Vice-présidente chargée de l'éducation, la rencontre s'est déroulée en 2 grands temps :

- Une présentation du projet et des nouveaux scénarios de sectorisation par Laurent Delrue, Directeur Général Délégué chargé des services opérationnels – CD31 et Mariette De Malvinsky, Directrice Générale Déléguée Adjointe à l'Education et au Patrimoine–CD31
- Des échanges sur les scénarios proposés.

*Le diaporama présenté lors de la réunion est disponible sur le site internet de l'Espace Numérique de Travail du Conseil départemental : <http://www.ecollege.haute-garonne.fr/sectorisation-des-colleges/>*

*Le présent compte rendu restitue le temps d'échanges avec les participants.*

## Échanges, questions des participants

Les échanges ont porté sur la nouvelle sectorisation qui sera effective à la rentrée de septembre 2020 et ne concernera que les enfants rentrant en sixième. Il n'y aura pas de changement pour les enfants déjà au collège.

Tout d'abord, il a eu un bref retour sur la démarche de concertation par le CD31 qui a précisé que le processus de concertation était toujours en cours, d'où la nouvelle série de réunions d'échanges en cette rentrée de septembre afin d'avoir à nouveau l'avis de tous sur les deux scénarios issus de la première phase de concertation. Laurent Delrue, Directeur Général Délégué chargé des services opérationnels, a aussi précisé que le scénario définitif sera présenté lors d'une réunion de restitution commune à l'ensemble des collèges qui aura lieu le 30 septembre au conseil départemental.

### 1. Les propositions issues de l'atelier

---

Dans un premier temps, Mariette de Malvinsky, Directrice Générale Déléguée Adjointe à l'Éducation et au Patrimoine–CD31, a présenté l'ensemble des hypothèses issues de l'atelier de travail du 9 juillet dernier. Les échanges ont commencé avec plusieurs témoignages de participants à l'atelier

#### ***En lien avec l'urbanisation et la croissance démographique***

Parent : « J'ai des questionnements en lien avec l'urbanisme puisqu'on est dans une dynamique de densification et de mixité intra-muros. La mixité sociale, elle n'est peut-être pas encore là aujourd'hui, mais c'est un des objectifs à l'échelle de l'agglomération toulousaine. J'ai aussi des questions liées au transport puisque la densification va se faire là où la disponibilité de transport existe. Ce sont des problématiques qui n'ont pas été abordées, mais que je trouve importante. Et par ailleurs, la question de la proximité me semble importante pour maintenir le lien social entre les personnes, notamment pour les collèges de grande taille. On est tous ici pour de la mixité et une des grandes questions est : la capacité des collèges intra-muros répond-elle encore à l'augmentation de la population ? »

Réponse CD31 : « Le travail de sectorisation est destiné à utiliser dans les meilleures conditions possibles et en préservant l'ensemble de nos objectifs, les places disponibles dans un certain nombre de collèges. Par ailleurs, le Conseil départemental a déjà engagé les travaux de futurs collèges : un collège qui ouvrira en 2023 sur le secteur de Paléficat, un autre en 2024 à Balma, et un autre plus au nord en 2024 pour décharger par le nord l'agglomération toulousaine. »

Un élu du CD31 : « L'équation est difficile à résoudre puisque, comme vous l'avez dit, il y a la sociologie des quartiers qui parfois amène à des sociologies de collèges quasiment monolithiques, dans un sens comme dans l'autre. Ensuite, il y a aussi la problématique des transports qui conditionne l'accessibilité. La tâche du Conseil départemental n'est pas très facile. D'abord parce qu'il n'est pas responsable de la politique urbanistique qui engage ici ou là de la mixité sociale ou pas (ça date de très longtemps et la situation de Borderouge tourne le dos de manière très visible à la volonté politique d'afficher de la mixité sociale). Et pour les transports, c'est un peu ça aussi.

La position de facilité pour le Conseil départemental aurait été – comme ça se faisait auparavant – d'adapter son dispositif de collèges en fonction de l'évolution démographique, mais on a voulu aller plus loin, en faisant un constat objectif : ceux qui apprennent au collège du Mirail ou de Bagatelle n'ont pas grand-chose à voir avec ceux qui étaient à Fermat à l'époque. On a mis en place une discussion compliquée, mais sous-tendue à une volonté politique claire.

On est donc avec une équation à plusieurs inconnues et on ne maîtrise pas tout. Et on serait très heureux si, sur l'ensemble du panel politique, on partageait les mêmes préoccupations en termes de rééquilibrage. »

Parent : « Lors de l'atelier, aux tables on disposait de chiffres qui nous ont permis de voir qu'on arrivait presque à saturation dans plusieurs collèges en périphérie. Et une personne du conseil départemental qui était présente a dit : "mais on compte sur le départ d'enfants dans le privé". Et ça m'a un peu heurté, étant une fervente défenseuse du collège public. »

Réponse CD31 : « Si ces propos ont été tenus, c'est certainement une maladresse. Par contre, il faut qu'on fasse le constat que, à Toulouse, environ 25% des collégiens sont scolarisés dans le privé. Et donc, quand on fait des projections d'effectifs, on tient compte du fait que des élèves ne vont pas dans le collège de secteur. Ce n'est pas pour inciter à aller vers le privé. Le pourcentage varie en fonction des secteurs (par exemple, dans le secteur Hubertine Auclert, 35% des enfants ne vont pas dans le collège de secteur). »

### **Au niveau de l'organisation de la concertation**

Parent : « J'ai participé aux ateliers de juillet. J'ai une remarque à faire sur le planning. Je trouve que c'est regrettable d'avoir mené cette concertation durant l'été où il n'y avait aucun parent. Très peu de parents étaient au courant. Aujourd'hui encore on a eu un mot dans les cahiers de liaison fin de semaine dernière. Si ça avait été mené durant l'année scolaire où les parents pouvaient vraiment être présents, ça aurait été plus appréciable. »

Parent : « Qui sommes-nous, parents, pour mettre des flèches sur des secteurs et envoyer des gamins dans d'autres secteurs ? ça a été très dur pour moi. Le côté participatif, c'est bien, mais ce n'est pas très sérieux. »

Réponse de l'animateur : « Selon les réunions, il y a eu des personnes qui très facilement traçaient des flèches et d'autres qui étaient mal à l'aise de le faire. C'était intéressant d'entendre des parents qui disaient : "je préfère que mon enfant doive prendre un car dédié pour aller loin parce que ça va lui permettre d'être dans un autre environnement". Il y a beaucoup de choses qu'on peut entendre dans les deux sens. Il y a des experts et d'autres personnes qui se considèrent moins expertes, et pourtant l'objectif est d'avoir différents points de vue parce que c'est sans doute comme ça qu'on arrive à la solution la meilleure. »

Réponse CD31 : « On va parler un peu de la méthode. L'ancienne méthode du Conseil départemental, c'était d'arriver avec le projet tout ficelé, en vous disant qu'on allait faire comme ça. Vous nous disiez que vous n'étiez pas contents, on vous expliquait que c'était quand même vachement bien et on le faisait. Et on partait tous un peu frustrés car on avait passé une mauvaise soirée. C'était un peu ça...

Depuis 2015, nos élus nous ont dit : "Maintenant on va voir les choses de manière un peu plus moderne, on va vraiment discuter avec les gens, on va mettre les conditions en place pour échanger avec eux, écouter ce qu'ils nous disent et voir ce qui est faisable ou non". C'est un exercice qui est très délicat, vous pouvez ne pas y croire ; d'ailleurs il y a plein de gens qui nous disent que tout ça c'est du pipeau et que de toute façon on a tout décidé. Mais vous voyez que non, que ce qu'on avait prévu au départ n'existe plus, on a changé beaucoup de choses.

Après, il faut qu'on soit clair sur "qui fait quoi ?". L'objectif n'est pas de vous faire porter le chapeau ; ce n'est pas de vous dire que vous allez prendre les décisions à notre place et que c'est vous qui allez être responsables. La décision est prise par le Conseil départemental, c'est lui qui l'assume. Ce sont les élus qui votent. Sauf que contrairement à avant, ils tiennent compte de ce que vous leur dites.

Cet exercice, il consiste à regarder ensemble ce qui est faisable, ce qui convient au plus grand nombre et ce qui ne marche pas du tout. Et cet objectif a été atteint, notamment avec les 14 propositions présentées, et même si certaines ne fonctionnent pas. Ça permet de voir des grandes tendances et ça a permis de voir que des choses qu'on n'avait pas imaginées faisaient plutôt consensus du côté des parents. Et si on revient maintenant, c'est pour vérifier avec les parents qui n'avaient pas eu l'occasion de venir que c'est solide et qu'on n'est pas en train de partir sur de fausses pistes.

Par rapport à l'invitation aux parents, c'est un problème qu'on aborde tous les soirs. Nous sommes bloqués par notre système actuel car on n'a pas le droit légalement de récupérer les listes nominatives de tous les parents qui sont dans les écoles primaires et de s'adresser directement à vous. C'est une mesure qui existe pour protéger les parents en France. Pour vous contacter, on passe par des intermédiaires (écoles, collèges, associations de parents d'élèves...) et on demande aux écoles de mettre un mot dans les carnets pour vous informer. Et de cette façon, malheureusement on loupe plein de monde.

Pourtant, même avec des petits groupes, grâce à votre diversité et aux différentes origines, vous arrivez à être relativement représentatifs des différents groupes. On est sur le dixième secteur géographique qu'on sectorise depuis deux ans. Parfois on a eu des rencontres un peu compliquées, systématiquement on a trouvé des solutions qui étaient satisfaisantes pour le plus grand nombre. Donc ça marche. On vous demande juste de nous donner votre avis, puis nous on fait des propositions et on prend des décisions. On ne veut pas inverser les rôles. »

## **2. Les nouveaux scénarios**

---

Dans un second temps, Mariette de Malvinsky a présenté en détail les deux nouveaux scénarios intégrant les propositions issues de la concertation. S'en est suivi un large débat qui a abordé plusieurs dimensions :

### **Au niveau de la mixité sociale**

Parent : « Pour les collèges en hyper centre, j'ai bien compris qu'il existait des actions pour inciter la mixité. Mais ont-ils déjà atteint un niveau de mixité acceptable ? ou restent-ils très favorisés et pourraient-ils alors accueillir des élèves ? »

Réponse CD31 : « Progressivement leur taux de mixité s'améliore. Fermat en est à sa troisième cohorte d'élèves de la Reynerie. L'année dernière, ils étaient à 15% d'élèves issus de catégories défavorisées ; cette année, il est à plus de 20% (avec 70 élèves de plus). Quand les 4 niveaux seront rentrés, ils seront à 30%, ce qui correspond à la moyenne de Toulouse. »

Parent : « Quels sont les taux de mixité finaux pour chaque collège ? Ça donnerait une photographie par rapport à la volonté politique affichée. »

Réponse CD31 : « Globalement sur les collèges du Nord de Toulouse (Hubertine Auclert, Toulouse Lautrec, Rosa Parks), on améliore un peu la répartition des élèves, mais les objectifs sont difficiles à atteindre car on a quand même une paupérisation de la population du Nord de Toulouse et que c'est difficile de déplacer beaucoup d'élèves vers l'extérieur. Donc ça évite une dégradation et on gagne quelques points.

Sur les collèges plus au Sud, les Chalets on ne change rien donc ça ne modifie pas. Marengo non plus car on déconcentre un peu sans changer le profil des élèves. Et Jolimont gagne un petit peu en potentiel de population un peu plus favorisée. »

Enseignante et parent : « Vous parlez de rééquilibrage de mixité sociale, Étant enseignante à Jolimont (collège qui souffre d'un évitement local), je me demande si les mesures que vous proposez seront suffisantes pour son rééquilibrage social ? »

Réponse CD31 : « Selon l'option retenue, le scénario 5 amènerait une population d'un quartier un peu plus favorisé que la zone habituelle de Jolimont et apporterait ainsi une amélioration relative de la mixité sociale. Un peu moins avec le scénario 6 puisqu'on a réduit la zone qui serait affectée à Jolimont.

*La question se pose aussi sur les collèges du Nord de Toulouse : comment peut-on travailler l'attractivité des établissements ? Je sais qu'à Jolimont, ils font beaucoup d'efforts actuellement pour corriger cette tendance qui est celle de la fuite d'un certain nombre de familles qui ne souhaitent pas scolariser leur enfant dans le collège de secteur pour des raisons de rumeurs qui pénalisent le collège. On vise aussi des actions de communication, peut-être de création de sections particulières... pour restaurer l'attractivité de l'établissement. Même si on a vu que les effectifs augmentent déjà à Jolimont ces dernières années... »*

*Un élu du CD31 : « Oui, car il y a quelques années, on était largement en dessous de 300 et maintenant on est nettement au-dessus de 400. Ce n'est pas le fruit du hasard, l'équipe pédagogique a fait un travail colossal depuis 4-5 ans, y compris au niveau du projet éducatif. La perception dans le quartier est nettement meilleure. Plus le nouveau secteur de recrutement de Jolimont sera agrandi, plus ça engagera quelque chose d'intéressant sur le plan de la mixité sociale. De coup, je privilégierais davantage le scénario 5 que le 6. »*

### **Au niveau de l'évitement**

Animateur : « Cette sectorisation, elle est prévue pour combien de temps ? après combien d'années comptez-vous la remettre en débat ? »

*Réponse CD31 : « L'objectif est de ne plus toucher à la sectorisation jusqu'à ce que les collèges neufs ouvrent à Toulouse. Et donc donner de la visibilité aux familles et ne pas refaire cet exercice tous les ans ! On en fera quand on ouvrira les collèges de Balma, Paleficat, Beauzelle et d'autres collèges sur l'Ouest toulousain. Pour le moment on fait ce rééquilibrage entre les collèges et on voit qu'on arrive à maintenir les équilibres sur les 4 ans qui viennent pour les 4 collèges de cette partie Sud.*

*En même temps, on peut avoir des surprises entre les prévisions et les effectifs réels à la rentrée. Ce sont des tendances et, année après année, on doit regarder de manière très précise ce qu'il se passe. Un des aspects qui compliquent des prévisions fiables, c'est l'évitement car beaucoup de familles évitent le collège de secteur pour un tas de raisons.*

*Dans le projet mixité mené par le Conseil départemental, les phénomènes d'évitement ont été analysés et aujourd'hui, tout ce que font le Conseil départemental, l'Éducation nationale et l'enseignement privé catholique va dans le même sens pour résorber l'évitement et mieux respecter la carte scolaire.*

*En faisant en sorte de rééquilibrer les collèges entre eux, en mettant des enfants là où il y a de la place (Michelet, Fermat) dans le cadre du projet mixité, petit à petit l'évitement qui était possible car il y avait des places disponibles un peu partout pendant des années, est en train de se tarir. Avec l'enseignement privé catholique, on a signé des accords pour rétablir de la mixité sociale dans les établissements privés et le Conseil départemental a mis en place un système de bonus-malus financier qui pénalise les établissements qui ne respectent pas des critères minima de mixité sociale. Et cela est possible par la loi puisque c'est le Conseil départemental qui dote tous les collèges de moyens de fonctionnement et en définit les règles. Et a contrario pour les collèges qui ont beaucoup d'enfants d'origines défavorisés, on donne un bonus en augmentant le budget de fonctionnement (pour davantage de sorties culturelles, d'activités sportives...). »*

### **Au niveau des transports et déplacements**

Parent : « Est-ce que vous avez mesuré le temps de transport, notamment le quartier de Renan dans le scénario 6 ? C'est plusieurs arrêts ou un bus dédié par quartier ? »

*Réponse CD31 : « Pour chaque flèche bleue, le Conseil départemental affrète un autocar dont il détermine lui-même les horaires. Donc on est tout à fait en dehors du réseau Tisséo. L'intérêt, c'est qu'il n'y a aucun arrêt intermédiaire, en partant du quartier et en allant directement au collège. Généralement le car part du site de l'école où les enfants étaient auparavant. L'avantage c'est qu'on peut travailler avec les parents et avec le collège sur les horaires et ainsi les optimiser pour que les enfants ne doivent pas se lever trop tôt le matin et ne reviennent pas trop tard le soir. Ça permet aussi de compenser la distance (qui n'est pas négligeable) et d'ainsi gagner du temps. Il y a un exemple, c'est celui qui prend les enfants au cœur de la Reynerie et les emmène à Balma et qui met maximum 35min, malgré les heures de pointe.*

*Donc on vérifie les temps de transport en grandeur réelle, pour minimiser l'impact du déplacement. »*

### **Au niveau des options de sectorisation**

Parent : « Pourquoi est-ce que la commune de Balma n'est dans aucun des scénarii ? »

Réponse CD31 : « *Balma correspond à une tache blanche sur la carte, comme le sud de notre secteur. Balma, c'est un gros collège, pas loin de la saturation et qui depuis 2017 accueille des enfants de la Reynerie dans le cadre du dispositif de mixité. Du coup, pour le moment et en attendant la création d'un collège supplémentaire, on ne propose pas d'envoyer d'autres élèves à Balma. Comme à Michelet, Fermat...* »

Parent : « Est-ce qu'il y aurait moyen de mettre des zones floues : les gens – par exemple qui se trouvent à une frontière – choisiraient dans quel collège ils souhaitent aller, avec une forme d'exonération qui serait acceptée plus facilement ? Et pour des parents qui travaillent près du collège de l'Union, pourraient-ils y inscrire leur enfant ? »

Réponse CD31 : « *Ça existe et ça s'appelle des regroupements de secteurs, en permettant sur le territoire de choisir entre plusieurs collèges. En effet, ça permet de "choisir", mais cela reste de toute façon conditionné aux places disponibles. Du coup, cela peut amener des déceptions quand on n'obtient pas son choix.*

*Sur la notion de choix, on a beaucoup travaillé avec les associations de parents d'élèves dans le cadre du projet mixité. On s'est rendu compte, également avec l'Éducation Nationale, que les familles redoutent l'incertitude ; or, choisir c'est bien quand on est sûr d'avoir ce qu'on veut ; par contre quand on n'est pas sûr d'avoir ce qu'on veut, ça devient très anxieux. D'ailleurs, dans le projet mixité, on avait proposé aux familles de choisir leur collège ; ce n'est pas passé et cette proposition a été abandonnée.*

*Depuis, avec les associations de parents d'élèves et l'Éducation Nationale, on s'est rendu compte qu'il valait mieux afficher la couleur dès le départ et faire une sectorisation claire où les parents savent que leur enfant a le droit d'aller dans leur collège de secteur. »*

Réponse de l'Inspection Académique : « *La notion de ne pas avoir de secteur a en effet déjà été mise en place, soit en double secteur (un domicile donne droit à deux collèges), soit l'absence totale de sectorisation. La difficulté, c'est que par rapport à l'objectif poursuivi ici de mixité, ça donne des choses qui peuvent être extrêmement surprenantes avec des allers-retours imprévisibles. »*

Enseignante et parent : « Sur les 4 hypothèses proposées en juin, il y avait un quartier de Soupetard qui devait être rattaché à Marengo ou ailleurs. Alors que sur les 2 scénarios présentés, ce quartier n'est plus désaxé et je me demandais pourquoi ? »

Un élu du CD31 : « *Ça c'est l'histoire du ping-pong parce que Marengo est surbooké. Par contre, il y avait une hypothèse où des enfants de Soupetard allaient à Quintes, mais elle n'a pas été retenue. Par contre, il faut travailler sur l'avenir car, dans ce quartier, la typologie de l'habitat fait que, dans les 5-6 ans qui viennent, ça garantira davantage de mixité. »*

## **En lien avec les situations spécifiques des collèges**

### • En ce qui concerne Marengo

Parent : « Sur le sujet de l'évitement qui est primordial, avant même la mixité, puisque si on a des collèges qui ont mauvaise réputation et le collège public qui a mauvaise réputation, ça ne va pas nous aider à créer de la mixité. Surtout si on déplace des secteurs entiers qui ont le même profil de population (Jolimont et un secteur de Marengo). La question de l'évitement est primordiale.

Marengo a une particularité puisque l'école maternelle, primaire et le collège sont sur le même site, et les enfants se connaissent depuis la maternelle. C'est un secteur mixte avec un établissement très mixte. Du coup, il a cette continuité, ce lien social dans le quartier qui est assez fort entre nous. »

Parent : « De Marengo, il y a des élèves qui vont partir à Jolimont "comme ça", alors que tout le monde vit là, les amis... »

Parent : « Nous avons un problème de concordance entre carte scolaire primaire et carte scolaire collège. Dans le secteur que vous voulez déplacer dans le scénario 5, si vous déplaciez dès le primaire vers Jolimont, il n'y aurait aucun souci car les gens se font un réseau. En proposant de laisser les enfants à Marengo, puis au passage à la 6<sup>ème</sup> de dire à quelques élèves de partir dans un autre collège, c'est très mal vécu par les enfants. C'est un déracinement qu'on leur imposerait. »

Parent : « Maintenant au lieu de marcher 10 minutes, ils doivent prendre deux bus (le 36, puis le 19). Du coup, ils vont mettre une demie heure. »

Réponse CD31 : « *Sur le secteur, il y a deux écoles (Bonnefoy et Marengo). Sur les scénarios, il y a deux propositions différentes : une qui concerne une partie de l'école Marengo et une qui concerne Bonnefoy ; et sur l'autre scénario il n'y a que Bonnefoy. »*

Parent : « Il n'y a pas de correspondance entre le secteur de l'école Marengo et du collège Marengo ? »

Réponse CD31 : « *Tout à fait, il n'y a pas de correspondance exacte entre l'école et le collège. Ceci dit, on tient compte aussi de la continuité école-collège, même si on ne l'a pas dit dans nos hypothèses de départ. C'est d'autant plus compliqué qu'à Toulouse, ça bouge beaucoup puisqu'il y a des nouvelles écoles qui se construisent un peu partout. Et la Ville de Toulouse (avec laquelle on travaille sur la sectorisation) nous envoie régulièrement comme message : "surtout ne prenez pas comme argent comptant nos limites de secteurs d'écoles parce qu'on fait aussi des regroupements de secteurs". Ça signifie que, quand ils sont sur une école, ils rééquilibrent les effectifs entre 2, 3 ou 4 écoles d'un même quartier, ce qui fait que les enfants qui dépendent d'une école du coin vont parfois à l'école d'à côté pour des questions de rééquilibrage. Dans la mesure du possible, nous essayons d'en tenir compte et de faire en sorte que les enfants d'une même école aillent dans un même collège.* »

- **En ce qui concerne Les Chalets**

Représentant du collège Les Chalets : « On a vu dans la prévision des effectifs qu'on allait dépasser largement la capacité maximale de 600 élèves. Les modifications de secteurs pouvaient répondre à cette problématique, mais, comme c'est abandonné, que va-t-il se passer ? sachant qu'on a déjà poussé les murs, qu'il nous manque des postes (1 CPE ne suffit pas puisqu'il y a plus d'hétérogénéité des élèves avec le projet mixité, pas d'infirmière à temps plein, manque de monde au secrétariat). »

Réponse CD31 : « *On a aussi des classes à 25 en sixième, qui ont été apportées par le projet mixité, avec des moyens dégagés par l'Éducation Nationale, aussi pour faire face à l'hétérogénéité. Oui, il y a un risque, comme vous l'avez vu dans les chiffres des prévisions. Même s'il ne s'agit que de prévisions, on va suivre ce qui va se passer année après année aux Chalets et en travaillant avec l'Éducation Nationale pour voir où en sont les affectations. Si ça se passe bien et que les effectifs sont corrects, tant mieux et si ça ne passe pas bien, on refera de la sectorisation et des séances publiques avec vous pour trouver une solution. Le constat qu'on a fait – et c'est peut-être aussi un peu la limite du dialogue citoyen – c'est qu'on a fait des propositions, on a discuté avec les familles du secteur et on s'est rendu compte que pour le moment ça ne passait pas et que ce n'était absolument pas accepté. Mais, vous avez raison, il y a un point de vigilance très important.* »

### **En lien avec le personnel enseignant et encadrant dans les collèges**

Parent : « Quelles vont être les dotations pour tous ces collèges en termes de CPE, de personnel encadrant pour tous ces élèves en plus ? puisque ce sont des collèges qui sont passés de 400 à plus de 600 élèves ? »

Réponse de l'Inspection Académique : « *Pour l'instant, je n'ai aucun élément à vous communiquer. Chaque année, on reçoit une dotation en janvier. Pour la rentrée 2018, la dotation en CPE de l'académie, c'était zéro ! il a fallu faire des redéploiements entre les établissements, notamment pour certains établissements qui ont connu une augmentation très sensible du nombre d'élèves (par exemple, Toulouse Lautrec qui a 150 élèves de plus en l'espace de 4 ans). Nous sommes attentifs dans la limite des moyens et on essaie de réguler un certain nombre de dotations (éducation, moyens de surveillance, moyens administratifs, moyens en infirmières, assistantes sociales...) pour accompagner cette augmentation démographique. On a un budget et on doit le respecter ; on fait des redéploiements dès que c'est possible. Avec la fermeture de certains collèges, ça permettra de redéployer des moyens, mais on n'en connaît pas encore la hauteur.* »

### **Faire des propositions pour enrichir les scénarios**

Parent : « Sur le scénario 6, le morceau entre partie 3 et la 5 qui, dans les 4 premières hypothèses, changeait de secteur (vers Jolimont ou Marengo) et qui aujourd'hui ne change plus de secteur. Pourquoi cette évolution ? »

Réponse CD31 : « *Il s'agit d'un petit morceau de Hubertine Auclert qui allait à Jolimont. Apparemment c'est la question de la mixité sociale qui aurait justifié ce changement. Il semble s'agir d'une quarantaine d'élèves issus d'une partie plus favorisée. On pourrait envisager de corriger cela et le faire glisser vers Jolimont.* »

Parent : « Dans les scénarios apparaît un changement (le n°8) qui fait remonter Jules Ferry de Toulouse Lautrec vers Rosa Parks. Qu'est-ce qui vous a amenés à faire cette évolution par rapport aux premières hypothèses présentées en juin ? »

Réponse CD31 : « Elle était dans l'hypothèse n°1 qui semble avoir été retenue par les parents parce que ça permet de quasiment réunifier l'intégralité du secteur d'école Jules Ferry vers Rosa Parks, alors qu'aujourd'hui elle est découpée sur les deux collèges. »

Réponse CD31 : « On en a justement parlé à la réunion à Toulouse Lautrec et cette proposition n'a fait l'objet d'aucun commentaire. Cette proposition a été gardée car elle contribue à rééquilibrer les effectifs entre les 3 (Hubertine Auclert, Rosa Parks, Toulouse Lautrec) qui ont tous un problème d'effectifs. »

### **Sur la manière d'appréhender l'évolution démographique**

Parent : « Pourriez-vous nous dire combien de collèges ont été construits dans Toulouse intra-muros au cours des 5-10 dernières années ? Et quels sont les projets dans Toulouse intra-muros ? Et l'augmentation de la population ( $\pm 15.000$  habitants/an), à quoi correspond-elle comme augmentation de population dans les collèges ? »

Réponse CD31 : « Aucun collège n'a été construit intra-muros dans les 5-10 dernières années. Tous ceux qui ont été construits sont en périphérie, dans la grande agglomération toulousaine. C'est un phénomène propre à Toulouse avec une augmentation de 15.000 personnes chaque année dans le département (en France, il n'y a que Paris et Montpellier – dans une moindre mesure – qui augmentent aussi), donc on est très attractif.

Ce qui est atypique aussi à Toulouse, c'est que pendant très longtemps il s'agissait de familles avec des enfants en bas âge (écoles maternelles ou primaires) qui arrivaient à Toulouse ; ce qui a obligé la Ville de Toulouse à construire beaucoup d'écoles partout. Le Conseil départemental a été confronté à un phénomène inverse : les familles, quand leurs enfants arrivaient à l'âge d'aller au collège, avaient suffisamment de moyens financiers et partaient à l'extérieur de Toulouse pour avoir plus d'aisance (le rêve de la maison en lotissement...). Ça a duré très longtemps et ça a généré jusqu'à 4000 places libres dans les 24 collèges publics.

Il y a 3-4 ans, le phénomène s'est inversé pour des raisons économiques (coût du foncier en périphérie, transport...); les familles sont restées à Toulouse, ce qui a inversé la courbe de population dans les collèges et progressivement les 4000 places vacantes sont maintenant occupées par les familles qui restent à Toulouse. Dans un premier temps, comme nous sommes des gardiens de l'argent public, nous n'avons pas construit de nouveaux collèges en veillant à d'abord utiliser les places libres (on aurait pu construire des nouveaux collèges, ce qui aurait nécessité davantage d'argent et donc une augmentation d'impôts). En même temps, on a prévu des nouveaux établissements (Paleficat, Saint Martin du Touch, reconstruction de Bediou et Bellefontaine du côté de Saint Simon, Balma, un au sud-est de Toulouse) qui seront réalisés d'ici 2024 et on envisage d'autres constructions à l'avenir. On continue aussi de construire autour de Toulouse (Beauzelle, Escalquens, Seysses, Cintegabelle) car il y a toujours une demande de population supplémentaire en périphérie toulousaine.

### **Par rapport aux prochaines étapes**

Parent : « Sur les deux scénarios, est-ce que le Conseil départemental a une préférence ? »

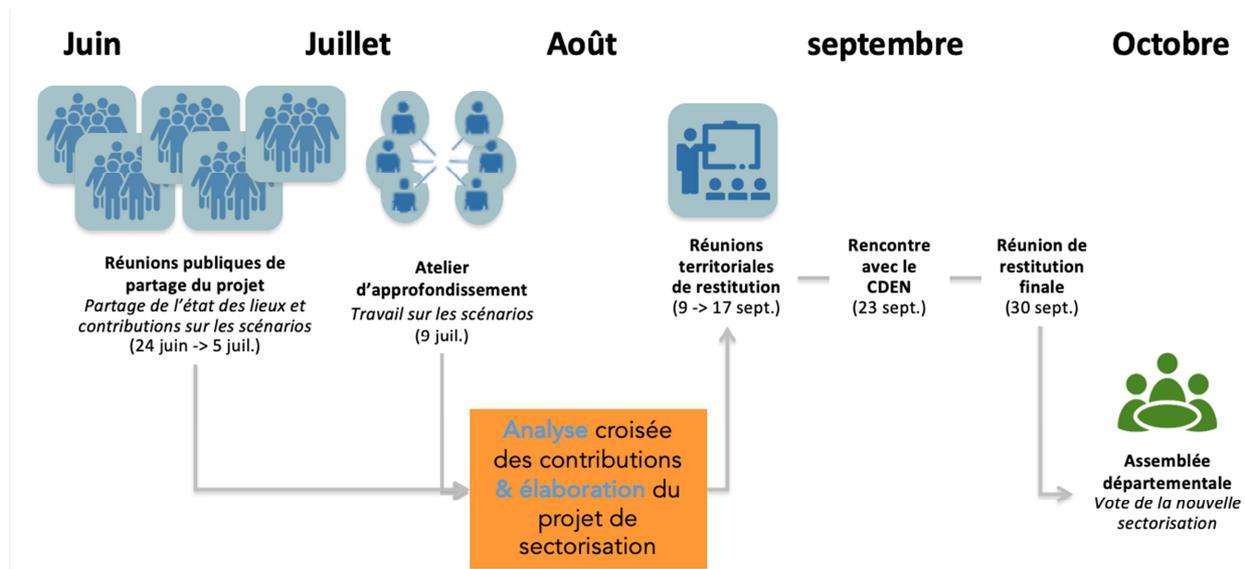
Réponse CD31 : « On a une préférence partielle car, en fonction de ce qu'on a entendu ce soir, on va encore modifier un certain nombre de choses. Notre préférence était plutôt sur le scénario 5 car une proposition faite dans le scénario 6 (quartier Renan à Montrabé) n'est pas acceptable pour les parents. On va aussi regarder la proposition qui vient d'être faite pour voir si on peut l'intégrer. »

Un élu du CD31 : « Il faut aussi évoquer la typologie des collèges : ce n'est pas la même chose quand on va dans un collège où il y a de l'espace et des équipements sportifs, par rapport à un collège saturé – comme Marengo – où il faudrait pousser les murs. Il faut donc intégrer ce paramètre. Et un autre paramètre incontestable, c'est le taux de réussite au brevet, et l'amélioration de ce taux de réussite (par exemple, l'amélioration sur 3-4 ans à Jolimont). Ces éléments permettent de pondérer, de même que la distance qui est un aspect très objectif. »

Réponse CD31 : « Notre préférence, c'est surtout de trouver le scénario qui va aller à peu près bien. On va reprendre un peu du 5, on va regarder les propositions que vous nous avez faites, on va essayer de les intégrer pour avoir cette continuité école/collège qui soit mieux prise en compte. Et puis, on continue notre tournée des collèges et on voit avec tout le monde s'il y a des choses qui font consensus. Et une fois qu'on a fini le tour, on viendra vous présenter le scénario

*qui fait le plus consensus. Et vous aurez encore le droit de le critiquer, mais on espère que c'est celui qui marchera le mieux. »*

## Les prochains RDV



La réunion publique de restitution finale aura lieu le  
**lundi 30 septembre 2019 à 19h00**  
au Conseil Départemental

Compte-rendu rédigé par l'équipe d'animation  
(Idées Communes, Imaginations Fertiles et Periferia)